

## **VOL AU MOULIN DE VERT**

Dans une lettre adressée le 16 février 1859 à l'un de ses amis, Louis Bon de Cartigny signale qu'un vol venait d'avoir lieu au Moulin de Vert. Voici un extrait de son message :

"Ici un grand événement préoccupe tout le village, c'est un vol qui a été commis aux moulins dans la soirée de lundi. Quelques explications préliminaires t'en feront mieux comprendre les circonstances.

Dans le courant de janvier, Jean Miville avait tué un cochon de trois quintaux; il avait mis son saloir dans sa cave. Cette dernière donne sur le pré, derrière la maison, il y a une fenêtre bouchée avec du fumier.

Les voleurs ont débouché la fenêtre, scié deux barreaux de fer qui s'y trouvaient, pénétré dans la cave, enlevé tout le porc salé qu'il y avait dans le saloir (il y en avait 260 livres) et pris en outre la moitié d'un fromage ainsi que de la viande salée.

Tout cela s'est passé avec si peu de bruit que personne n'a été réveillé dans la maison.

Le lendemain, Jean Miville s'en est tout de suite aperçu et en examinant avec attention, a vu la trace des pas. Il y avait deux traces différentes, l'une avec des souliers, l'autre nu-pieds. Jean les a suivies. Elles l'ont mené d'abord dans les vernes où on se baigne, ensuite le long du Rhône en remontant, puis, à travers champs, jusque dans les vignes de Treulaz.

Il les a perdues dans le chemin qui est en haut des vignes.

Je ne te dis pas toutes les hypothèses que l'on fait sur l'identité des voleurs. Les uns soutiennent que ce sont des gens des villages, les autres disent que ce ne peut être que des étrangers."

(Texte tiré de la plaquette "Les Moulins de Vert" avec l'aimable autorisation du Groupe de recherches historiques de Cartigny et publié dans les Informations cartiginoises de juin 1997)